



Calendrier social MGEN : Négociations

- 7, 21 janvier NAO
- 11,13 décembre Accord de transition
- 5 décembre : Télétravail
- 16 décembre CPS GEPP

**Cfdt:**

ÉMANCIPATION  
DÉMOCRATIE  
INDÉPENDANCE  
SOLIDARITÉ  
AUTONOMIE

5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT

- ▶ Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- ▶ Pour être informé sur ses droits.
- ▶ Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- ▶ Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- ▶ Pour les valeurs de la CFDT.

**Cfdt:** 1<sup>er</sup> SYNDICAT EN FRANCE  
PREMIERS GRÂCE À VOUS,  
ENGAGÉS AVEC VOUS  
MERCI

[cfdtgroupemgen@gmail.com](mailto:cfdtgroupemgen@gmail.com)

DE DÉCEPTION EN DÉCEPTION !

En règle générale les NAO ont pour objectif d'obtenir des avancées pour les salariés...  
En cette fin d'année ce ne sera pas le cas ! La suite pour janvier 2025...

Pour cette 3ème séance de négociation, la **déception** est au rendez-vous !

Une politique de rémunération qui ne prend pas en compte l'inflation et la **baisse** du pouvoir d'achat des salariés.  
Des salariés qui ne voient pas leur travail **reconnu** à sa juste valeur.  
Pour Union, nous avons dénoncé une enveloppe dédiée à l'augmentation individuelle non consommée dans sa totalité.  
Des AI à la tête du client - en compensation pour les oubliés des rattrapages pris sur l'enveloppe Egal/pro.  
Des propositions employeurs plus que méprisantes qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de la transformation du groupe.

**Ce que nous n'aurons pas !**

- ✓ Pas de Prime inflation ou autre pour cette fin d'année
- ✓ Non reconduction de la prime carburant de 200€
- ✓ Aucune augmentation collective

**Ce qui régresse !**

Maintien de La participation employeur « abonnement transport » à 75%. Attention, encore un bémol, le dispositif fiscal d'exonération passe à 50% ...le salarié sera soumis à l'impôt sur le revenu sur les 25% restant.

**DES MAIGRES PROPOSITIONS EMPLOYEUR !**

- ✓ L'employeur propose de ne pas répercuter l'indexation prévue au 1er janvier sur les contrats santé de l'UES (augmentation mutuelle de +6%).
- ✓ Il nous propose pour 2025 une Prime PPV (500€). **Le montant n'y est pas et n'est pas à la hauteur des revendications CFDT.**

**L2 MGEN/ SOLUTIONS /UNION/FONDATION** : Légère augmentation des primes « service », « support » et « encadrant ».  
Mise en place d'une nouvelle fonction RA (Responsable d'agence) au niveau du réseau.

**L2 élargi (Union Mtech)** : La **CFDT** est **POUR** une prime pérenne basée sur des indicateurs de performance collective, **CONTRE** un fléchage catégoriel **POUR** qu'elle soit identique pour toutes les classifications.

**L3 : Établissements** : Rien encore cette fois pour les salariés qui œuvrent au lit du patient, qui contribuent et s'investissent non-stop auprès des patients, résidents. Ils sont pourtant les éléments indispensables au bon fonctionnement du service public dans le secteur de la santé. Dans un grand élan de bonté, l'employeur accorde une reconduction des mesures 2023 pour le SMR d'ÉVIAN (Points FEHAP supplémentaires pour les IDE et les AS).  
Que dire de plus ,mis à part que notre employeur est déconnecté des réalités du secteur et très peu ambitieux dans ses propositions pour actionner des leviers de fidélisation et d'attractivité.

Heureusement cette année ! La prime au **mérite** ou prime pour contribution au bon fonctionnement n'est pas reconduite.

**Rappelez-vous cette prime qui a créé bien des tensions dans les collectifs de travail dans tous nos établissements.**